



> radartravailenvironnement.fr <

L'avenir de notre planète,

Sans transformer les entreprises et les services publics, la société ne peut pas répondre à l'urgence environnementale qui s'accroît. Sans les travailleurs et les travailleuses, la transition ne sera ni juste ni suffisante.

Le dérèglement climatique est devenu une réalité.

Réchauffement climatique, effondrement de la biodiversité, raréfaction des ressources naturelles, pollution sont les symptômes d'un modèle capitaliste et de consommation de masse qui prospère sur les crises et l'exploitation toujours plus poussée des êtres humains comme de la nature. Le dérèglement climatique est devenu une réalité.

Anticiper les transformations, pour ne pas les subir.

Dans nos entreprises (grands groupes ou PME) et administrations, nous sommes concerné-es tant par nos conditions de travail, que par le devenir de nos métiers, les besoins de formation et la pérennité de nos emplois.

Le radar travail et environnement, en s'appuyant sur le travail des équipes syndicales CGT (élu-es et syndicats), vise à redonner la main aux salarié-es pour qu'ils soient force de proposition à partir de leur expertise professionnelle.

78 %

des salarié-es prêt-s à rejoindre une entreprise engagée pour la transition écologique
(Étude CSA pour l'Ademe, juin 2021)

68 %

des salarié-es veulent être formé-es aux enjeux de la transition écologique dans leur entreprise
(Étude CSA pour l'Ademe, juin 2021)

80 %

des jeunes interrogé-es estiment qu'il est important qu'une entreprise associe ses salarié-es aux décisions portant sur les aspects environnementaux.
(Étude Harris Interactive, mars 2022)

s'écrit avec notre travail.

Comment agir avec le Radar ?

Le radar est porté par une alliance inédite entre l'Ugict-CGT et le collectif Pour un réveil écologique, pour étendre le champ des revendications sociales aux enjeux écologiques à l'intérieur même des entreprises, des collectivités et des administrations.

4 étapes de mise en place

1. État des lieux

Les représentant-es du personnel établissent l'état des lieux de la politique environnementale de l'entreprise ou de l'administration sur la base de données objectives autour de 7 axes.

2. Propositions

Les salarié-es de l'entreprise prennent connaissance de l'état des lieux et se basent sur leur expertise respective pour exprimer leurs besoins et porter des propositions.

3. Stratégie

Les salarié-es sont réuni-es pour définir leurs priorités et interpeller leur direction.

4. Action

L'équipe syndicale informe les salarié-es de la mise en place de leurs revendications et propose des formations pour agir dans la durée.

Comment saisir le Radar ?

L'Ugict-CGT et le collectif Pour un réveil écologique accompagnent les syndicats tout au long du déploiement des 4 étapes du Radar. Pour mettre en place le Radar, rendez-vous sur le site, rubrique « PARTICIPER ».





L'Ugict-CGT, créée en 1963, est la structure interprofessionnelle dont s'est dotée la CGT pour rassembler l'encadrement. Elle permet aux 80 000 Ingés, Cadres et Techs affilié-es de définir leurs revendications et de décider de leurs actions.



Pour un réveil écologique est un collectif porté par des étudiants et des jeunes diplômés engagés pour intégrer les enjeux écologiques dans toutes les formations, et transformer les activités des entreprises pour les rendre écologiquement soutenables.

Soutiens :

anact
— agence nationale
pour l'amélioration
des conditions de travail

Réseau Anact-Anact
fact
Fonds pour l'Amélioration
des Conditions de Travail
FINANCER UN PROJET D'AMÉLIORATION
DES CONDITIONS DE TRAVAIL

SECAFI
GROUPE ALPHA

Le Radar bénéficie du soutien d'ANACT dans le cadre d'une convention de financement par le Fond pour l'amélioration des conditions de travail.

Le Radar s'appuie sur l'expertise du cabinet Secafi.

Contact :

radar@ugictcgt.fr